

Martine Sévegrand, *Vers une Église sans prêtres. La crise du clergé séculier en France (1945-1978)*

Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, 325 p. (coll. « Histoire »)

Céline Béraud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/2849>

DOI : 10.4000/assr.2849

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2005

Pagination : 113-202

ISBN : 2-7132-2044-0

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Céline Béraud, « Martine Sévegrand, *Vers une Église sans prêtres. La crise du clergé séculier en France (1945-1978)* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 130 | avril - juin 2005, document 130.26, mis en ligne le 02 décembre 2005, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/assr/2849> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.2849>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

Martine Sévegrand, *Vers une Église sans prêtres. La crise du clergé séculier en France (1945-1978)*

Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, 325 p. (coll. « Histoire »)

Céline Béraud

- 1 M. Sévegrand reprend ici le titre d'un ouvrage de Jacques Duquesne formulé en 1968 sous la forme interrogative : *Demain une Église sans prêtres ?* Mais, c'est davantage dans l'héritage du chanoine Boulard qu'elle s'inscrit. Cette question générale qui fait l'objet de la première partie de l'ouvrage, est suivie d'une monographie portant sur le diocèse « sinistré » de Dijon qui se distingue par l'intensité de la crise cléricale qui s'y déroule.
- 2 Les principaux symptômes de cette crise du clergé séculier sont les difficultés croissantes à recruter des candidats à la prêtrise d'une part, les vagues importantes de défections d'autre part. Le premier point est bien connu : la « crise des vocations » est un serpent de mer pour l'épiscopat français qui, depuis le XIX^e siècle n'a cessé de s'en inquiéter. Rappelons qu'au cours de la période étudiée, la rupture concernant le nombre d'ordinations se produit tôt, dès la fin des années 1940. Le travail de l'auteure sur la question des départs complète et précise celui de Julien Potel. Environ 1 500 prêtres quittent leur ministère entre la fin des années 1960 et le début des années 1980. Si des départs sont enregistrés bien avant cette période, le phénomène, véritable fait social, atteint son apogée en 1972. Les défections sont particulièrement nombreuses pour les prêtres ordonnés entre 1960 et 1964, le taux de départ s'élevant à 20,3 %. La proportion est encore plus importante chez ceux qui ont accédé à la prêtrise entre 1965 et 1969, puisqu'elle atteint 26,7 %. L'auteure note l'écart entre l'élaboration précoce d'un discours épiscopal portant sur le déclin des vocations et le relatif silence de la hiérarchie catholique par rapport aux départs (constat qui est encore valable pour la période actuelle).
- 3 Les bornes quantitatives de l'étude qui débordent très largement celles du concile, n'ont pas été choisies au hasard. En aval, l'année 1978 (date de la fin du pontificat de Paul VI) a été adoptée par l'auteure. En amont, M. Sévegrand a choisi 1945 (dans son

texte, certaines de ses analyses relèvent d'un temps encore plus long) pour éviter tout rapprochement hâtif entre la « crise du clergé » qu'elle décrit et Vatican II. Les années qui suivent le concile apparaissent ainsi comme le moment paroxystique d'un malaise sacerdotal aux origines plus anciennes. Les causes les plus souvent évoquées en interne sont la médiocrité de la formation ainsi que les difficiles conditions de vie marquées en milieu rural par l'isolement et la misère. Mais selon l'auteure, la principale source de la crise est ailleurs. Il s'agit de l'incapacité de l'Église catholique à définir une spiritualité propre aux prêtres séculiers, spiritualité encore très fortement influencée par celle des religieux. Or cette dernière entre en contradiction avec une nouvelle conception de la mission. Le projet d'immersion dans le monde est développé dès les années 1930 par les aumôniers des mouvements d'Action Catholique Spécialisée, puis pendant la guerre vécu par les prêtres qui font l'expérience du STO. L'atteinte portée à l'intégrité sacerdotale par l'incarnation mondaine que la vie en milieu ouvrier exige, au moins autant que les liens tissés sur le terrain avec le marxisme en plein contexte de guerre froide, amène Pie XII à condamner l'expérience des prêtres ouvriers. La crise qui éclate au grand jour dans les années 1960 est étroitement liée à cette controverse récurrente depuis l'entre-deux-guerres : « La “spiritualité” qui se cherche veut conjuguer sacerdoce et incarnation, vie liturgique et action, prière et évangélisation ; elle dessine un prêtre diocésain qui s'éloigne du statut du religieux pour retrouver les hommes dans le concret de leur existence » (p. 33). Le concile qui suscite un immense espoir chez les partisans du changement, conduit certes à une conception rééquilibrée du rôle du prêtre, entre évangélisation et prise en charge des fonctions liturgiques. De plus, dès 1966, s'engage une réorganisation en profondeur des séminaires. Cependant, les déceptions qui se font alors jour, sont liées à l'absence de renouvellement en profondeur de la spiritualité du prêtre ainsi qu'au refus manifesté par l'institution ecclésiale de diversifier les voies d'accès à ce ministère. Les principaux axes des revendications portées par le groupe « Échanges et Dialogue » (accès au monde du travail, possibilité de se marier, droit à l'engagement politique et remise en cause de ce qui est vécu comme un autoritarisme ecclésial) constituent selon l'auteure les signes d'un rejet de la part de ces prêtres diocésains de la voie de sanctification personnelle marquée par les exigences de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

- 4 La question du célibat est, à juste titre, longuement abordée. Elle cristallise en effet cette incapacité à se départir du modèle du religieux. De fait, elle occupe une place croissante dans la contestation cléricale des années 1960. Le sexe devient au cours de la période l'un des derniers domaines dans lequel s'affirme sans concession l'autorité romaine. M. Sévegrand, auteure de deux ouvrages sur l'Église catholique et la sexualité, retrouve ici l'un de ses sujets de prédilection. Elle met en parallèle la double confirmation du célibat sacerdotal (en 1967 dans l'encyclique *Sacerdotalis coelibatus*, puis en 1971 lors du synode romain) et l'interdiction de l'usage des méthodes de contraception dites « non naturelles » dans *Humanae vitae* en 1968. L'auteure s'attache aussi à expliciter le lien entre défections et mariage, afin d'éviter tout rapprochement simpliste. Certes, la très grande majorité des prêtres partis se sont mariés. Cependant tous n'ont pas quitté l'état clérical pour cette raison.
- 5 Grâce à sa monographie dijonnaise, l'auteure met en évidence l'importance des contextes locaux quant à l'ampleur de la contestation et celle des défections (deux phénomènes pas nécessairement corrélés). En bonne historienne, elle livre une chronologie fine qui présente l'impact dans l'Église de Côte d'Or d'événements tels que la guerre d'Algérie, le concile et mai 1968. Elle distingue les différents moments de

l'action collective qui culmine au tournant des années 1968-1969 et s'essouffle quelques mois plus tard, puis se trouve confrontée à la normalisation menée localement à partir de 1971 par Monseigneur Decourtray.

- 6 M. Sévegrand se livre avec rigueur et précision à des analyses statistiques particulièrement éclairantes. Le recueil de données a été réalisé dans plus de soixante-dix diocèses et permis le calcul de taux de défection par années d'ordination. D'un point de vue méthodologique, il faut tenir compte dans l'interprétation des effets de distorsion entre ceux qui ont régularisé leur situation auprès de la hiérarchie en demandant à Rome le *rescrit* et ceux qui se trouvent dans un état d'abandon de fait non officialisé. M. Sévegrand décrit ces itinéraires interlopes qui sont dans certains cas encouragés par l'épiscopat, dans d'autres vécus comme une défiance faite à l'institution (il s'agit ainsi, pour certains prêtres, de manifester que même mariés, ils entendent continuer à exercer leur ministère). De plus, l'écart entre le moment effectif des départs et celui de leur reconnaissance officielle, explique que les statistiques diocésaines ne reflètent, qu'avec un certain décalage temporel, les défections.
- 7 Parallèlement à cette objectivation quantitative de la crise, l'auteure met à disposition du lecteur onze lettres datées de 1970 à 1976, dans lesquelles des prêtres expliquent les raisons de leur départ (chap. XII). Elle offre ainsi la possibilité d'une approche compréhensive de ces nombreuses défections. On saisit alors les drames humains qui ont pu se jouer par-delà la contestation militante.
- 8 Ce remarquable travail de M. Sévegrand, à la lecture passionnante, participe avec d'autres (dont l'ouvrage de référence de Denis Pelletier sur *La crise catholique : religion, société, politique en France (1965-1978)*, Paris, Payot, 2002 [coll. « Payot-Histoire »] [cf. *Arch. 120.30*]) à une meilleure connaissance des années de l'après-concile, indispensable à une sociologie du clergé actuel. Les caractéristiques démographiques du corps sacerdotal ont, en effet, continué à se dégrader après 1978. En une vingtaine d'années, le nombre de prêtres diocésains a diminué de moitié. Le phénomène de défections a perduré, certes à une moindre ampleur. Si des prêtres s'en vont aujourd'hui, ce n'est pas pour marquer avec révolte leur rupture idéologique et politique avec l'institution comme le font un grand nombre des clercs étudiés par M. Sévegrand. Leur expérience est désormais vécue sur le mode strictement personnel de l'accomplissement de soi. L'action collective est de fait rendue peu probable. Le droit à la réversibilité de l'engagement a socialement fortement gagné en légitimité. La logique quasi-contractuelle propre aux modes d'implication personnelle dans la modernité tardive entre ainsi en tension avec celle du don total et définitif conditionné par un engagement passé irréversible tel que l'ordination, le sacrement de l'ordre étant canoniquement indélébile. Elle engage un autre rapport de l'individu à la temporalité. Ces phénomènes de récessions des vocations et de défections dépassent donc le strict cadre de l'institution catholique et de ses crises internes.